



INSTRUCTION COMMUNE GUIDE PÉDAGOGIQUE



OCOM M202.01 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE

Durée totale :

270 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Le choix de l'activité est laissé à la discrétion du commandant (cmdt). Les cadets participeront à une activité de service communautaire avec un groupe d'aide.

L'activité de service communautaire doit se dérouler pendant une journée d'instruction assistée (270 minutes) ou être répartie sur trois séances distinctes.

Un conférencier doit présenter la leçon. Il devrait être mis au courant des exigences relatives à la leçon. S'assurer que toute information non traitée sera fournie aux cadets pendant une séance de questions-réponses qui suivra l'activité de service communautaire. S'il n'est pas possible de trouver un conférencier, l'instructeur doit tenter d'obtenir le plus d'information possible sur l'activité choisie de la part du groupe d'aide.

Il est recommandé que le conférencier tienne une rétroaction avec les cadets après l'activité de service communautaire.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

Une approche expérientielle a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences au moyen d'une expérience directe. Cette approche permet aux cadets de faire l'expérience d'effectuer un service communautaire et de redéfinir cette expérience de façon personnelle. Les cadets auront l'occasion d'examiner et de réfléchir sur ce qu'ils ont vu, ressenti et pensé pendant l'expérience, et voir comment cette expérience pourrait se rattacher à des expériences futures.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet devra avoir expérimenté les bienfaits du bénévolat et ses retombées positives sur la communauté.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets participent aux activités de service communautaire parce qu'elles contribuent directement à atteindre l'un des buts du programme des cadets – développer les qualités de civisme.

CONNAISSANCES PRÉALABLES

Le service communautaire est défini comme étant des activités qui aident les cadets à développer les qualités de civisme. La participation active des cadets à ces activités aura des retombées positives sur les communautés locales, ce qui contribuera à la force et à la vitalité de la communauté.

Les cadets peuvent effectuer un service communautaire dans les groupes d'aide sociale de la communauté. Les clubs ou les groupes d'aide sociale visent à promouvoir le bien-être et la bonne volonté au sein de la communauté.

Voici une liste des groupes d'aide sociale que l'on peut trouver dans la communauté.

LA LÉGION ROYALE CANADIENNE

À la fin de la Première Guerre mondiale, il y avait au Canada, 15 groupes d'Anciens combattants et de nombreuses associations régimentaires représentant les anciens militaires. En dépit d'un but commun - aider les militaires revenus au pays et qui étaient dans le besoin - leurs efforts fragmentés connaissaient très peu de succès. En 1925, un appel à l'unité mena à la formation de l'Alliance des anciens combattants du Dominion, de laquelle se développa l'année suivante, la Légion canadienne de la Ligue des Services de l'Empire britannique (« British Empire Services League – BESL »).

La Deuxième Guerre mondiale créa un afflux de nouvelles demandes. La Légion fournit des cantines, des divertissements et du matériel de lecture pour ceux et celles en Service au pays et à l'étranger, ainsi que des cours par correspondance dans le but de les aider lors de leur retour à la vie civile. Mais encore plus important, dès le début de la guerre, la Légion se prépara pour le retour des troupes. Des compensations financières, allocations vestimentaires, pensions, traitement médical, priorité d'emploi dans la Fonction publique, formation professionnelle et accords pour des terres furent organisés et fournis de façon régulière. Aujourd'hui, la Légion maintient encore un réseau de professionnels à travers le pays qui aident les Anciens combattants, anciens militaires et leurs familles à obtenir les pensions et prestations auxquelles ils ont droit.

Quoique la Légion eu été fondée dans le but de promouvoir la cause des Anciens combattants, sa structure de la base mena naturellement au service communautaire. Presque chaque filiale de la Légion au Canada participe à un ou plusieurs programmes pour les jeunes. Il peut s'agir du parrainage d'une équipe locale de hockey, d'un corps de cadets ou d'une troupe de scouts. Il peut aussi s'agir de formation en leadership ou autres programmes d'entraînement qui répondent aux besoins des jeunes dans la communauté. La Légion désire que la jeunesse canadienne soit consciente du fait que les libertés dont elle jouit maintenant ont un prix. La Légion appuie le mouvement des cadets au Canada dans le but de promouvoir le leadership, la forme physique et le patriotisme. Elle parraine aussi la Médaille d'excellence de la Légion, décernée à des cadets exceptionnels par plusieurs directions provinciales et filiales.

Aujourd'hui avec un effectif de plus de 450 000 membres, la Légion royale canadienne est la plus importante organisation d'Anciens combattants et de service communautaire au pays, contribuant des millions de dollars et d'heures de bénévolat pour aider les Canadiens et Canadiennes, particulièrement les Anciens combattants, les aîné(e)s et les jeunes. La plupart des Canadiens et Canadiennes associent la Légion aux cérémonies du Souvenir et aux activités qui perpétuent la mémoire de ceux et celles qui sont morts durant les deux guerres

mondiales et la Guerre de Corée. L'activité la plus reconnue est probablement la Campagne du Coquelicot et Souvenir durant laquelle les membres de la Légion et leurs ami(e)s distribuent des emblèmes du coquelicot en retour de dons et dans le but de recueillir de l'argent pour les Anciens combattants qui sont dans le besoin, les anciens militaires et leurs familles.

LE LIONS CLUBS INTERNATIONAL

Depuis 1917, les Lions ont servi les populations du monde entier grâce à un travail acharné et à un engagement dans la vie des personnes partout dans le monde. Avec 1 436 487 membres qui servent au sein de plus de 44 500 clubs dans plus de 180 pays et régions, le Lions Clubs International constitue la plus grande organisation de clubs de service au monde. Le Canada à lui seul compte plus de 1900 clubs et plus de 49 000 membres. Les Lions sont reconnus dans le monde entier pour les services qu'ils rendent aux aveugles et aux personnes ayant une déficience visuelle. La devise du club est « Nous servons ».

Objectifs du Lions Clubs International :

- Créer et développer un esprit de compréhension entre les peuples du monde.
- Encourager les principes de bon gouvernement et de civisme.
- Participer activement au bien-être civique, culturel, social et moral de la communauté.
- Unir les membres des clubs par les liens d'amitié, de bonne camaraderie et de compréhension mutuelle.
- Créer un forum pour la pleine et libre discussion de tous les sujets d'intérêt public, sauf ceux de politique partisane et de religion sectaire, qui ne feront pas l'objet de débats de la part des membres des clubs.
- Encourager à servir la communauté sans rétribution financière personnelle de la part de personnes animées de l'esprit de service, et encourager la compétence et la pratique des principes moraux élevés dans le commerce, l'industrie, les professions libérales, les services publics et les entreprises privées.

LE ROTARY CLUB

Fondé en 1905 par l'avocat Paul Harris, de Chicago, et trois de ses connaissances du milieu des affaires, le Rotary International est une organisation mondiale qui compte plus de 1.2 million de membres répartis dans plus de 29 400 clubs et 160 pays. Le Rotary a pour objectif de cultiver l'idéal de servir auquel aspire toute profession honorable et, plus particulièrement, s'engage à :

- mettre à profit les relations et contacts pour servir l'intérêt général;
- observer des règles d'éthique professionnelle dans l'exercice de toute profession;
- reconnaître la dignité de toute occupation utile;
- considérer la profession de chaque Rotarien comme un vecteur d'action au service de la société;
- appliquer l'idéal de servir dans la vie privée, professionnelle et publique;
- faire progresser l'entente entre les peuples, l'altruisme et le respect de la paix par le biais de relations amicales entre les membres des professions, unis par l'idéal de servir.

À titre de bon exemple du travail effectué par le Rotary Club, prenons le partenariat qu'il a établi avec l'Organisation mondiale de la Santé et les Nations Unies pour immuniser les enfants du monde entier contre la poliomyélite, ce virus polio virulent. À ce jour, un million de bénévoles mobilisés par le Rotary Club ont immunisé un milliard d'enfants dans les pays en voie de développement. Le but de la campagne PolioPlus était d'assurer l'éradication de la polio pour l'année 2005, moment qui coïncidait avec le 100^e anniversaire du Rotary Club. En 2005, les Rotariens et leurs partenaires ont célébré les progrès immenses qui ont été réalisés pour éradiquer la polio.

LE KIWANIS CLUB

Le premier club Kiwanis fut organisé à Détroit, Michigan, aux États-Unis, le 21 janvier 1915. Une année plus tard, la création du Kiwanis Club of Hamilton, en Ontario au Canada, fut approuvée, et Kiwanis International connut une croissance rapide comme club philanthropique de premier plan dans ces deux pays fondateurs. En 1962, son expansion dans le monde entier fut approuvée, et aujourd'hui, les Kiwanis clubs sont actifs dans toutes les régions du monde. La devise du club est « Nous construisons ». Il existe plus de 8500 Kiwanis clubs qui comptent plus de 315 000 membres dans 82 pays et régions géographiques. L'accent sur le service continu de Kiwanis est appelé « Jeunes enfants : priorité n° 1 », et est axé sur les besoins spéciaux des enfants, du développement prénatal jusqu'à l'âge de cinq ans. Les projets menés dans le cadre de cette initiative ont engagé des sommes de 14.3 millions de dollars et 1.3 million d'heures de bénévolat.

En 1994, Kiwanis a lancé son premier projet de service mondial, une campagne de 75 millions de dollars en partenariat avec l'UNICEF pour éliminer les carences en iode pour l'an 2000. Un nombre aussi élevé que 1.5 milliard de personnes peuvent en souffrir. En 2000, on avait collecté 62 millions de dollars, et l'objectif de 75 millions de dollars fut dépassé en 2001.

CENTRAIDE CANADA

Centraide Canada est un organisme sans but lucratif qui travaille en partenariat avec les organismes et organisations communautaires. En réunissant les divers groupes pour les inciter à partager leur expérience et leur expertise, Centraide Canada collabore avec les autres pour améliorer la vie de la communauté. Chaque année, l'organisme amasse des millions de dollars nécessaires pour des services sociaux et des programmes de santé. Il distribue cet argent avec rigueur pour répondre aux besoins les plus pressants de notre communauté, et un processus d'examen minutieux permet de s'assurer que les sommes sont dépensées de façon efficace.

CLUBS GARÇONS ET FILLES DU CANADA

Les Clubs Garçons et Filles du Canada améliorent la qualité de vie des enfants et des jeunes en leur offrant un endroit sécuritaire et accueillant. Ils offrent des activités supervisées, du soutien et du counseling pour les jeunes personnes de 6 à 18 ans. Ils offrent aussi des services sociaux destinés aux jeunes à risque et à ceux qui ont des besoins spéciaux.

ACTIVITÉ

Durée : 240 min

Méthode : Expérientielle

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est d'aider un groupe d'aide dans son service communautaire.

RESSOURCES

S.O.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Les cadets auront une séance d'information avant le début de l'activité donnée par un conférencier issu du groupe d'aide qui reçoit le service et cette information devra inclure l'explication des éléments suivants :
 - les objectifs de l'activité;
 - les ressources nécessaires;
 - l'organisation de l'activité;

- les directives de sécurité pour effectuer cette activité (au besoin).
- Les cadets participeront à l'activité, sous surveillance (le cmdt déterminera l'activité).
- Les cadets doivent participer à une rétroaction après leur participation à l'activité.

MESURES DE SÉCURITÉ

- Donner aux cadets une séance d'information sur toutes les règles de sécurité ou les règlements relatifs à l'activité.
- Identifier les limites en vigueur.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR

Faire des commentaires aux cadets sur les sujets suivants :

- comment les cadets ont-ils réagi à l'activité; et
- ce qu'ils ont semblé apprécier le plus ou le moins.



Les commentaires sur l'activité sont importants; des questions supplémentaires pourront être soulevées à l'étape de réflexion.

RÉFLEXION

Durée : 30 min

Méthode : Discussion de groupe

DISCUSSION DE GROUPE



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION

- Établir les règles de base pour la discussion, p. ex. tout le monde doit écouter respectueusement; ne pas interrompre; une seule personne parle à la fois; ne pas rire des idées des autres; vous pouvez être en désaccord avec les idées, mais pas avec la personne; essayez de comprendre les autres, de la même façon que vous espérez qu'ils vous comprennent, etc.
- Asseoir le groupe dans un cercle et s'assurer que tous les cadets peuvent se voir mutuellement.
- Poser des questions qui incitent à la réflexion; en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps, en veillant à ce que les cadets ne débordent pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que vous avez entendu et compris le cadet. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre aux questions.
- S'assurer que chaque cadet ait la possibilité de participer. Une solution est de faire le tour du groupe et de demander à chaque cadet de donner une brève réponse à la question. Les cadets devraient avoir le choix de passer leur tour.
- Préparer des questions supplémentaires à l'avance.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

- Q1. Qu'avez-vous ressenti pendant cette activité?
- Q2. Vous avez eu le sentiment d'avoir accompli quelle tâche?
- Q3. De quel avantage la communauté a-t-elle bénéficié grâce à votre participation?
- Q4. De quelles autres façons pouvez-vous être un citoyen plus actif d'après ce que vous avez appris de cette expérience?



D'autres questions et réponses seront soulevées au cours de la discussion de groupe. La discussion de groupe ne doit pas se limiter uniquement aux questions suggérées.

CONCLUSION

RÉVISION

À la fin de la discussion de groupe, l'instructeur termine par un résumé de la discussion, pour s'assurer que tous les points d'enseignement ont été couverts. Saisir cette occasion pour expliquer la façon dont le cadet mettra en pratique dans l'avenir les compétences et (ou) les connaissances acquises.

POINTS D'ENSEIGNEMENT PRINCIPAUX

- PE1. Procurer un avantage direct à la communauté (p. ex. soutenir une campagne de financement d'un groupe sans but lucratif, faire du nettoyage dans la communauté, réaliser un projet d'entretien des sentiers).
- PE2. Développer chez les jeunes des qualités relatives au civisme.



Renforcer les réponses proposées et les commentaires formulés pendant la réflexion, en s'assurant que tous les points d'enseignement ont été couverts. Tout point d'enseignement qui n'a pas été soulevé pendant la discussion de groupe doit être accentué pendant la révision.

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Le Mouvement des cadets du Canada (MCC) s'efforce de développer les qualités de civisme chez les jeunes. En participant activement aux activités de la communauté, le cadet a la chance d'aider ses membres et de manifester ces qualités. Les cadets sont encouragés à chercher des façons différentes et plus personnelles d'aider la communauté.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- A0-010 OAIC 11-03 D Cad 2. (2006). *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- C0-014 La légion royale canadienne. (2002). *La légion royale canadienne : Répondre aux besoins des communautés canadiennes*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.legion.ca/asp/docs/about/community_f.asp.
- C0-015 Kiwanis International. (2006). *Découvrir Kiwanis*. Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.kiwanis.org/about>
- C0-016 Lions Club International. (2006). *Histoire du Lions Clubs International*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.lionsclubs.org/FR/content/lions_history.shtml.

- C0-017 Rotary International. (2005). *À propos du Rotary*. Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.rotary.org/fr/AboutUs/Pages/ridefault.aspx>.
- C0-044 UNESCO. (2006). *Commission canadienne pour l'UNESCO*. Extrait le 16 août 2006 du site <http://www.unesco.ca>.